

06/07/2023

INFO ROUTES

Rénovation des chaussées de la N3 et de la N330

Basculement de voie de circulation sur la N3 et fermeture d'un tronçon
de la N330

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, rénove les chaussées de la N3 (entre Fresnes sur Marne et Charmentray) et de la N330 entre Villenoy et Meaux.

Ces travaux auront lieu en 2 phases, du 17 au 21 juillet 2023 :

Phase 1 : Travaux sur la N3

La circulation ne se fera plus que sur une voie dans les 2 sens de circulation, entre les villes de Fresnes sur Marne et Charmentray (PR 13+500 et le PR 10).



Phase 2 : Travaux sur la N330

La N330 sera fermée à la circulation entre le giratoire de Rutel et l'échangeur D5, de jour comme de nuit.

Pour garantir les conditions de circulation des usagers, les déviations suivantes sont mises en place (voir carte page suivante) :

- **Pour se rendre vers A4**
(sens nord => sud), suivre D603 en direction de Meaux, puis prendre D5 en direction de Villenoy et récupérer A140 par l'échangeur A140/D5.

- **Pour se rendre vers N330**
(sens sud => nord), prendre la sortie n°3 en direction de Villenoy, puis suivre le D5 en direction Crégy les Meaux, puis récupérer la N330 à partir du giratoire N330/D5.



Ces travaux représentent **un investissement de 1,2 millions d'euros** en deux phases, financé par l'État et la Région. Les chaussées rénovées s'étendent sur 5 km et nécessitent 170 tonnes d'enrobés.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Les usagers peuvent consulter www.Sytadin.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@syttadin).

Sur l'ensemble de l'opération

5 km

de chaussées
rénovées

170 Tonnes

d'enrobés

5 jours

de travaux
en deux phases

1 200 000€

financés par l'État
et la Région

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr